

TOURNOI "EDOUARD MAKSUD"

r è g l e m e n t

L' A.S.N.B. à créé en 1977 le tournoi dénommé "Edouard Maksud" en l'honneur du président Fondateur du Club.

- Article 01 : Le tournoi sera organisé chaque année par l'Association des Sports Nautiques de Bonneval, récompensé par un magnifique trophée.
- Article 02 : Le trophée sera remis en jeu à chaque manifestation et sera définitivement acquis au club qui l'aura gagné 10 fois consécutives ou non.
- Article 03 : Le club victorieux a la garde de celui-ci. Il a la charge de le remettre à la société organisatrice à la compétition suivante. Il est astreint à sa remise en état en cas de détérioration.
- Article 04 : Le tournoi est ouvert à tous les Clubs F.F.N. et U.F.O.L.E.P toutes catégories. Les participants devront obligatoirement être licenciés.
- Article 05 : Les épreuves se dérouleront sous le règlement F.F.N.
- Article 06 : L'Association des Sports Nautiques de Bonneval fixera le programme et l'ordre des épreuves.
- Article 07 : Les épreuves sont imposées comme suit et les nageurs ne peuvent en cumuler que deux :
soit trois épreuves sans relais
soit deux épreuves et un relais
- Article 08 : Le Club victorieux est celui qui obtient le plus grand nombre de points. Ceux-ci sont attribués de la façon suivante :
- | | | |
|------------------------|------------------|------------|
| Epreuves individuelles | 1 ^{er} | : 5 points |
| | 2 ^{eme} | : 4 points |
| | 3 ^{eme} | : 3 points |
| | 4 ^{eme} | : 2 points |
| | 5 ^{eme} | : 1 point |
- Relais : Attribution des points comme pour les épreuves individuelles.
- Article 09 : Les catégories d'âges seront celles fixées par le bureau de la F.F.N.
- Article 10 : Le sur classement est autorisé.
- Article 11 : Tout cas non prévu au règlement sera jugé par les membres du bureau de l'A.S.N.B. Tout conflit subsistant sera transmis au bureau de Natation F.F.N Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'élimination du club.
- Article 12 : L' A.S.N.Bonneval décline toute responsabilité en cas d'accident, incident, perte, vol pendant le tournoi.
- Article 13 : Les clubs invités déclareront connaître parfaitement le présent règlement, transmis en même temps que l'invitation et s'engageront à le respecter.

Aucun engagement ne sera pris sur place.



ASSOCIATION DES SPORTS NAUTIQUES DE BONNEVAL

Monsieur le Président,

Piscine de Bonneval

Rue Bois-de-Chièvre
28800 BONNEVAL

Tél. Club : 02 37 96 23 14

Jeudi 17 avril 2008

objet : Invitation

TOURNOI "EDOUARD MAKSUD" Samedi 17 mai 2008

Lieu : Piscine Municipale de Bonneval

Ouverture des portes : **Matin** 9h **Après-midi** 13h30

Début des épreuves : **Matin** 9h45 **Après-midi** 14h15

Catégories : F.F.N

Garçons et Filles :	Avenirs	1999 et après
	Poussins	1998 et 1997
	Benjamins	1996 et 1995
	Minimes	1994 et 1993
	Cadets	1992 et 1991
	Juniors	1990 et 1989
	Seniors	1988 et avant

Epreuves individuelles : 50m Libre, 100m Papillon, 100m Brasse, 100m Dos , 100m Libre, 200m 4 nages

Relais : 1 seule équipe par club et toutes catégories.

4 x 100m 4 nages Garçons

4 x 100m 4 nages Filles

(ordre des nages : 100m dos, 100m brasse, 100m papillon, 100m crawl).

Les épreuves seront disputées toutes catégories.

Le classement se fera par catégories d'âges.

Les engagements devront être parvenus pour le **mardi 10 mai 2008** au plus tard.

Aucun engagement ne sera pris sur place

Adresse : Association des Sports Nautiques de Bonneval
Piscine Municipale
Bois de Chièvre
28 800 BONNEVAL

Tél. 02.37.47.21.39

mél : asnb.bonneval@wandoo.fr

Programme : Epreuves individuelles

Matin : 100m papillon, 100m brasse, 50m libre.

Après-midi : 200m 4 nages, 100m dos, 100m libre.

Relais fin d'après-midi.